

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit mai, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le onze mai deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES CORONA - Imène BEN CHEIKH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Geneviève BONNISSEAU -- Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - Christian BRISSELOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Eddy JOURDE - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU -- Mariane CIMINO - Brahim MESSACI -- Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Hind BENAINI représentée par Jean-François CHAZOTTES
Hamide KERMANI représenté par Jacqueline MARCONI
Farid RADJOUH représenté par Christine JANODET
Monique KUCINSKI représentée par Paul FAROUZ
Josiane DAUTRY représentée par Malikat VERA
Line ASSOGBAVI représentée par Marco PISANU
Lyonel CROS représenté par Brahim MESSACI
Denis REYNAUD représenté par Mariane CIMINO

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Jérôme GOURGOUSSE, Directeur général adjoint des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité.

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 196 (une réponse complémentaire sera apportée) puis 200, 201, 202, 203 et 204 sur le montant du marché (une réponse sera apportée), enfin sur les décisions 208, 209 et 213.

Monsieur MESSACI pose des questions sur les décisions 195 et 199.

4 – Communications de la Municipalité

« Chers collègues,

Je veux remercier les 5291 électeurs Orlysiens qui ont choisi la démocratie en faisant barrage au Front National, le dimanche 7 mai, à l'occasion du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle.

Je veux également remercier tous ceux qui, par leur engagement républicain, ont permis la bonne tenue des bureaux de vote.

Les élections législatives se dérouleront dans 3 semaines, les dimanches 11 et 18 juin. Nous devons rester mobilisés pour que les voix des Orlysiens, les voix de la solidarité, soient fortes et qu'elles comptent pour les années à venir.

Emmanuel MACRON est désormais le Président de la République, le gouvernement est formé depuis hier après-midi. Nous jugerons de ses premiers actes.

A Orly, nous serons particulièrement vigilants quant à la mise en œuvre de son programme éducatif et notamment de l'une des priorités affichées, de vouloir réduire à 12 élèves par classe les effectifs des CP et CE1 de l'Education prioritaire (en REP et REP+) et ce dès la rentrée de septembre.

Ces perspectives ne donnent que plus d'importance à notre Projet éducatif de territoire.

Ainsi samedi dernier, les partenaires du monde éducatif d'Orly, se réunissaient pour la 2^{ème} journée pédagogique de l'année.

Pendant toute la journée plus de 100 personnes (équipes d'animation, ATSEM et des directeurs d'école) ont travaillé en ateliers pour des échanges de pratiques sur leurs métiers et le développement de l'enfant.

Je souhaite maintenant attirer rapidement votre attention sur la richesse de quelques-uns des événements à venir en mai et juin dans notre ville.

Vous avez, sur la table, des flyers avec tous les détails :

- Des différentes dates de « **La Fête des voisins** » à Orly et particulièrement demain vendredi dans 5 quartiers,
- Du **Forum d'information sur le logement des jeunes** samedi 20 mai,
- De tous les spectacles des « **Artistes Orlysiens sur scène** » au Centre culturel, depuis le 11 mai jusqu'au 8 juillet,
- De la « **Parade de la Fraternité** » avec les **Arts'Viateurs**, mercredi 24 mai après-midi dans les quartiers des Navigateurs et des Aviateurs,
- Et enfin « **Orly en fête** » avec le **festival des arts de la rue et les associations de la ville**, les 2, 3 et 4 juin dans le parc Méliès. La plaquette de présentation de tous les spectacles du samedi et du dimanche vous sera distribuée dans les jours qui viennent mais, sans attendre, j'attire votre attention sur **une nouveauté : la Parade d'ouverture** qui partira vendredi 2 juin à 18h du Centre social Andrée Chédid.

Vous voudrez bien m'excuser pour toutes les manifestations culturelles et sportives que je n'ai pas mentionnées.

Cette fin d'année scolaire est riche en événements et il est temps d'examiner l'ordre du jour de notre assemblée ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 –Rapport d'information portant sur la création du guichet unique.

L'assemblée municipale a pris connaissance.

6 - Budget ville- Exercice 2016- Approbation du compte administratif et du compte de gestion - Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2016 de la commune.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES et quitte la salle. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

7 - Budget annexe du Centre culturel – exercice 2016 – Approbation du compte administratif et du compte de gestion.

Madame BESNIET présente les grandes lignes du compte administratif 2016 du budget annexe du Centre culturel.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES et quitte la salle. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

8 - Approbation du compte administratif et du Compte de gestion du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly – Exercice 2016.

Madame BARRE présente les grandes lignes du compte administratif 2016 du Cmpp.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES et quitte la salle. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité (4 abstentions dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

9 - Demande de subvention, auprès de différents organismes, pour l'acquisition de véhicules propres et de bornes d'alimentation.

Adopté à l'unanimité.

10 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

11 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de Chargé de l'Expertise financière.

Adopté à la majorité (4 abstentions dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

12 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de chargé de l'Agenda 21.

Adopté à la majorité (4 abstentions dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

13- Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de Responsable du Service Guichet Unique.

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

14 – Approbation d’une convention d’accès à l’espace sécurisé « Mon Compte Partenaires » entre la ville d’Orly et la Caisse d’Allocations Familiales du Val-de-Marne.

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

15 – Convention relative à la cession des Certificats d’Economies d’Energie pour Valophis Habitat.

Adopté à l’unanimité.

16 – Déploiement du projet de santé municipal, recherches de financements et missions d’accompagnement pour la réalisation de ce projet.

Adopté à la majorité (3 abstentions dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

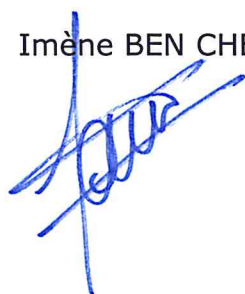
17 – Mise à jour du règlement de gestion des prestations municipales.

Adopté à l’unanimité.

Aucune question diverse n’étant soulevée, la séance est levée à 23h20.

La secrétaire de séance

Imène BEN CHEIKH



La Maire d’Orly

Christine JANODET



